

MAIRIE DE LES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°39/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce

Absents excusés : Monsieur DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 14/11/2025

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

OBJET : VIREMENT DE CREDIT BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a un dépassement de crédit au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », suite à une régularisation de centimes de TVA pour un montant de 1.32 euros. Afin de régulariser cette écriture, il est nécessaire d'abonder l'article budgétaire « 6588 autres charges diverses de gestion courante ».

Il propose donc les opérations suivantes :

ARTICLE	BUDGET 2025	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION NOUVELLE
DF 61523	7 492.00 €	0 €	4.00 €	7 488.00 €
DF 6588	0.00 €	4.00 €	0 €	4.00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces différents points.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les virements de crédits proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 28 novembre 2025,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

